



LA TURQUIE, UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE DE LA FRANCE ET DE LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France - Turquie à Ankara et à Istanbul

Du 31 mai au 4 juin 2022

Après l'accueil d'une délégation de députés turcs en décembre 2021 conduite par M. Mehmet Kasım GÜLPINAR, une délégation de deux sénateurs conduite par le président du groupe d'amitié France – Turquie, M. Jean-Claude REQUIER, composée de Mme Nicole DURANTON et Jean-Baptiste BLANC a été invitée à se rendre en Turquie pour prolonger et approfondir le dialogue interparlementaire repris l'an dernier. M. Jean-Yves LECONTE présent en Turquie, s'est joint à une partie du programme de la délégation.

I.- La Turquie, un acteur essentiel de la sécurité européenne

A – L'apaisement de la relation bilatérale franco-turque

La délégation française a ainsi débuté sa session de travail par une visite du **mausolée d'Atatürk**, avec un dépôt de gerbe offert par le Sénat et la signature du livre d'or par le président du groupe d'amitié sénatorial, M. Jean-Claude Requier.

Comme l'a indiqué **M. Mustafa Şentop, président de la Grande Assemblée nationale de Turquie (GANT)**, « *la profondeur historique de nos relations permet de relativiser les aléas de l'actualité* ». Le président a rappelé le partenariat avec le Sénat, conclu en 2009, et les récentes visites de parlementaires turcs en France, en rappelant l'inquiétude turque relative à l'essor de la xénophobie et de l'islamophobie en Europe. Il a insisté sur l'importance, pour la Turquie, de la lutte contre



La délégation sénatoriale se rendant au Mausolée de Mustafa Kemal Atatürk

le terrorisme, notamment celui du PKK¹ qui a fait plus de 40 000 morts, « *frappant un pays qui en a le plus souffert au monde malgré la diversité de religions et la liberté des pratiques sur son sol* ». Le PKK a changé de nom (YPG²) mais continue « *ses activités terroristes* » et « *ne peut être utilisé pour lutter contre Daech* », a-t-il estimé, appelant à « *une vision commune au sein de l'OTAN pour lutter contre les terrorismes d'où qu'ils viennent* » et attendant de la France « *une coopération concrète dans ce domaine* ».

¹ Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), formé en 1978, est une organisation politique armée kurde, considérée comme terroriste par une grande partie de la communauté internationale, dont la Turquie, les États-Unis, l'Union européenne, l'OTAN et le Royaume-Uni.

² Unités de protection du peuple (en kurde : Yekîneyên Parastina Gel).



La Délégation et le président de la GANT

Par ailleurs, **M. Aydın Adnan Sezgin** (député IYI³) a regretté, dans un français parfait, « l'importance des questions mémorielles dans la relation bilatérale franco-turque jusqu'aux années 2000, puis l'instrumentalisation de la Turquie dans l'agenda électoral français après 2007, ce qui blesse l'opinion publique turque, car la France occupe en Turquie une place sans équivalent dans un autre pays du monde ».

B – La Turquie, un médiateur de la guerre en Ukraine

Le président Erdogan a condamné l'agression russe, la Turquie n'ayant jamais reconnu l'annexion de la Crimée et craignant d'être prise en étau entre, au nord, une Mer Noire « russifiée » et, au sud, un protectorat russe de Syrie.

Lors de la session de travail présidée par **M. Mehmet Kasım Gülpınar**, député d'Urfa, président du groupe d'amitié Turquie-France de la GANT, et à laquelle participaient des représentants de plusieurs groupes, le **rôle de médiation** entre les deux États a été rappelé, la Turquie cherchant un dialogue équilibré en ne souscrivant pas au programme de sanctions. Ce rôle offre à l'occident l'opportunité de ramener la Turquie vers lui et de stopper sa dérive vers d'autres modèles autoritaires. Depuis 2015, l'alliance entre l'AKP et le MHP, sur une ligne ultra-nationaliste et sécuritaire, lui a fait perdre la maîtrise de la conduite de la politique étrangère, qui passe par des compromis. Les fondements de cette politique étrangère depuis 1974, la diversification stratégique (qui se manifeste notamment par l'acquisition de systèmes

d'armes auprès de pays appartenant à des alliances différentes) et l'autonomie stratégique (avec la construction d'une industrie de défense turque, dont le drone Bayraktar représente le succès le plus éclatant), paraissent toutefois peu susceptibles d'être remises en cause même en cas d'alternance en 2023.

Lors des entretiens, la partie turque a souligné l'importance de l'OTAN et donc de **la place centrale de la Turquie au sein de l'alliance**, « la sécurité de l'Europe commençant aux frontières de la Turquie », comme a précisé M. Gülpınar. En tant que membre fondateur depuis 1955, la Turquie admet difficilement la demande d'entrée dans l'OTAN de la Suède et la Finlande, lesquelles « accueillent les terroristes du PKK ». Pour la Turquie, cette situation ne respecte pas l'esprit de l'alliance. Toutefois, le représentant du CHP, **M. Ibrahim Kaboğlu**, a rappelé que : « la notion de terrorisme diffère entre l'Union européenne et le gouvernement AKP » et indiqué que son parti, favorable à une solution politique de la question kurde, réviserait la législation sur le terrorisme pour renforcer le droit à un procès équitable, à rebours de la politique suivie depuis 2015. Depuis lors, la coalition au pouvoir a criminalisé la relation avec le PKK et engagé une guerre militaire totale afin de détruire sa capacité militaire sur le territoire syrien. Cette stratégie conduit la Turquie à occuper une bande de sécurité de 30 km de large au nord de la Syrie et de l'Irak, laquelle représente une surface double de celle du protectorat turc sur le nord de Chypre. En même temps, le président Erdogan a autorisé l'enseignement en kurde et la création d'une télévision publique en kurde et bénéficie du soutien d'une partie des Kurdes.



MM. Kemal Pekoz, Ibrahim Kaboglu, Mme Emine Zeybek, M. Mehmet Kasım Gülpınar, MM. İsmail Emrah Karayel, Baha Unlu

La question de la **sécurité alimentaire mondiale** a été abordée. Il a été indiqué que l'entretien entre le ministre russe des Affaires étrangères et le président Erdogan avait évoqué l'ouverture des ports de la Mer Noire, indispensable à l'écoulement des céréales

³ Le Bon Parti (Iyi Parti ou IYI) est une formation nationaliste et laïque fondée en 2017 par Meral Akşener avec des dissidents du Parti d'action nationaliste (MHP, extrême droite) et rejoints par des éléments de l'aile droite du Parti républicain du peuple (CHP, kémaliste).

ukrainiennes et à la stabilisation des prix alimentaires.

C – Un acteur essentiel de la sécurité européenne et de la stabilisation migratoire

Lors de l'entretien avec **M. Akif Çağatay Kılıç**, président de la commission des affaires étrangères de la GANT, la détermination de la Turquie, membre de l'OTAN, a été mise en avant notamment avec la **fermeture des Détroits des Dardanelles**, en application de la convention de Montreux de 1936, qui fixe des limitations de transit bloquant à la fois l'entrée massive des marines des forces de l'OTAN en mer Noire et la sortie massive de la marine russe en Méditerranée. En cas de forçage des détroits, a-t-il rappelé, « *ignorer cet acte n'entrerait pas dans la culture turque. La Turquie interviendra donc par la force. Dans ce cas, l'article 5 de l'OTAN sera-t-il mis en œuvre ?* ».

Il a par ailleurs rappelé l'adoption à l'unanimité de la GANT d'une résolution appelant à trouver une solution pacifique entre les parties, russe et ukrainienne. Pour M. Kılıç, qui fut chef de cabinet de M. Erdogan lorsqu'il fut Premier ministre (2003-2014), **la relation particulière entre les présidents Poutine et Erdogan n'empêche pas le réalisme**, « *certains Etats européens ayant eu ou ayant également voulu avoir une relation privilégiée avec la Russie notamment pour des raisons énergétiques* », rappelant les divergences avec la Russie en Syrie. Il a évoqué également les 10 000 Européens ayant voulu rejoindre Daech en Syrie mais refoulés par la Turquie, ou les terroristes des attentats du Stade de France de 2015 qui avaient été interdits de séjour en Turquie.

La **relation avec l'Iran** a également été évoquée. Il a fait part de son inquiétude concernant la présence, à 16 km de la frontière turque, de la centrale nucléaire arménienne de Metsamor, équipée de deux réacteurs nucléaires de type VVER-440/V230 d'une conception obsolète.

L'un des thèmes de la campagne présidentielle qui se dessine est le sort des quelque **3,7 millions de réfugiés syriens**, auxquels s'ajoutent 300 000 réfugiés d'Irak, d'Afghanistan ou d'Iran, sachant que, depuis 2011, 700 000 enfants de réfugiés seraient nés sur le sol turc. L'opinion publique et l'opposition considèrent cependant que ces chiffres sont minorés. La politique d'accueil est en partie financée par l'Union européenne, à hauteur de 6 milliards. Mais la Turquie estime que cette

charge s'élèverait en réalité à 40 milliards. Elle vise leur intégration. Mais la montée du chômage a créé un fort ressentiment anti-réfugiés, récent, mélange de crainte d'une « arabisation » de la Turquie et moyen détourné de marquer son opposition au président Erdogan. Cette exaspération est exploitée par l'opposition qui annonce vouloir les expulser si elle revient aux responsabilités. Compte tenu de l'apport devenu indispensable de cette main d'œuvre aux entreprises turques, notamment dans la branche textile, on peut douter qu'une telle solution puisse être réellement mise en œuvre.

Le président Gülpinar, élu dans une région qui accueille 650 000 réfugiés, alors que la ville principale ne compte que 2 millions d'habitants, a souligné le caractère généreux et volontaire de cet accueil, y compris de la part de familles turques pauvres. Il a indiqué que les réfugiés syriens pourraient rentrer chez eux lorsque les conditions seraient réunies, ce qui n'est pas encore le cas. Lors de l'entretien avec les députés turcs du groupe d'amitié, le représentant du MHP a évoqué « *la création de corridors permettant d'exercer le droit au retour à l'endroit où on l'a été expulsé* ». Ce retour est cependant conditionné par la sécurité, donc la paix et la stabilité en Syrie, qui demeurent un objectif inaccessible à brève échéance.

L'instrumentalisation de la question des réfugiés, à laquelle l'opinion publique turque est de plus en plus hostile, vise à fracturer l'opposition. Cependant, des divergences se font également jour entre l'AKP et le MHP.

II.- Saisir les opportunités de la coopération culturelle pour faire rayonner la francophonie en Turquie

A - Une francophilie ancienne mais une compétition culturelle en Afrique

La francophilie des élites turques, notamment stambouliotes, est un atout pour la France. Mustafa Kemal parlait le français. La France fut le premier pays occidental à reconnaître les kémalistes, avant même la mise en place de la République en 1923, *via* la reconnaissance de la GANT par l'accord d'Ankara du 20 octobre 1921⁴, dont le centenaire a été célébré au

⁴ L'accord mettait fin à la campagne de Cilicie qui avait opposé de décembre 1918 à octobre 1921 des forces armées françaises à des forces armées turques. Signé par le diplomate Henry Franklin-Bouillon et Yusuf Kemal Bey, ministre des Affaires étrangères turc, il constitue le premier

Sénat, le 7 décembre 2021, en coopération avec le Comité France-Turquie. La délégation a visité le site du premier parlement turc, devenu un musée marqué par l'empreinte d'Atatürk. La langue française et le modèle français ont influencé la modernisation de l'Empire ottoman, et l'héritage des Lumières et de la République ont marqué le système politique moderne de la Turquie républicaine comme des références.

Cependant, **notre politique de coopération culturelle et éducative s'adresse en priorité à une élite**. La massification de l'enseignement supérieur turc⁵ a dilué notre présence. La réduction sensible des moyens affectés au dispositif français n'a guère permis la réorientation des moyens vers ces publics nouveaux. Les aléas de la relation bilatérale, qui affectent les enseignants de ces établissements, insécurisent et freinent les projets de coopération individuelle.

Un effort plus conséquent de coopération culturelle devrait permettre de renforcer notre capacité à comprendre la société turque et à préserver l'atout de la francophilie. D'autant plus que la société turque semble tiraillée entre un conservatisme islamiste et un attrait toujours intact de l'occident. L'islamisation de la population semble marquer le pas. Si la laïcité disparaît, la sécularisation fait son chemin, avec une baisse des pratiques religieuses dans les jeunes générations. La suppression récente en France du CAPES de Turc apparaît par ailleurs comme une erreur, l'enseignement pouvant se poursuivre dans des structures privées non contrôlées.

De son côté, la Turquie mène, depuis l'Année de l'Afrique de 2005 et le premier sommet de coopération Turquie-Afrique tenu en 2008, une **diplomatie culturelle active en Afrique francophone**⁶ où elle a investi 25 milliards de dollars en 2021, qu'elle envisage de doubler. Elle a ainsi organisé en mai 2022 un « *Sommet des médias Türkiye-Afrique* » réunissant 45 pays. Signe de l'intérêt croissant de la Turquie pour l'Afrique, l'Agence de presse officielle Anadolu (AA) a ouvert des centres ou des bureaux de diffusion dans certains pays du

continent. En plus de AA, la chaîne TRT World, qui a commencé à émettre en 2015, atteint presque toute l'Afrique en anglais, grâce à la fois à Internet et à la diffusion télévisée traditionnelle. Selon AA, l'un des développements les plus importants dans ce domaine a été le début de la diffusion de TRT Swahili en 2020.

A l'occasion de la cérémonie de remise des **prix littéraires du Lycée Notre-Dame-de-Sion** d'Istanbul, la délégation a pu constater combien la francophonie et la francophilie étaient encore vivantes chez certaines élites turques. Le grand prix a ainsi été remis à **M. Tanguy Viel**, romancier breton, pour son ouvrage « *Article 353 du Code pénal* », publié en 2017, qui a fait part de son « *immense joie de savoir qu'un livre qui se passe au fin fond de la Bretagne, dans les méandres de la rade de Brest, puisse soudain résonner au soleil d'Istanbul* », symbole du « *miracle qui consiste à faire de l'universel avec du particulier* ».

C'est d'ailleurs dans notre langue que **M. Ibrahim Kaboğlu**, député d'Istanbul, membre du groupe d'amitié Turquie-France de la GANT, a remercié l'Ambassadeur de France de lui avoir remis, à Ankara, les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur en présence de la délégation sénatoriale, de M. Gulpinar, mais également de **M. Kemal Kılıçdaroğlu**, président du CHP (Parti républicain du peuple), créé par Mustafa Kemal Atatürk et principal parti d'opposition au Parlement, potentiel challenger de M. Erdogan à la présidentielle.

B – Le lycée de Galatasaray, matrice des élites turques francophones

La délégation a eu un entretien avec le Directeur du Lycée de Galatasaray, **M. Murat Devioğlu**, puis a visité l'établissement avant de s'entretenir avec les responsables de la Fondation d'Éducation Galatasaray, qui démarche les anciens élèves pour qu'ils aident le lycée par leurs dons. Lycée fondé en 1481 où l'enseignement du programme turc est dispensé en français depuis 1868, il compte 750 lycéens, pour moitié internes, parmi les meilleurs élèves de Turquie, sélectionnés par un concours auquel se présentent 1,2 million d'élèves ou issus de l'école primaire de Galatasaray. Ses promotions rejoignent l'administration ou les affaires. Elles créent une forte entraide entre ses anciens élèves, qui ont fondé des amicales dans 56 pays dans le monde.

Les **difficultés de financement** du lycée ont été abordées. La Fondation Galatasaray, créée en 1982, est un important soutien financier du lycée, notamment avec la dotation apportée

texte officiel entre la France et la Grande Assemblée nationale de Turquie, constituée en avril 1920 par Mustafa Kemal. C'est aussi le premier accord international entre la nouvelle Turquie (la République n'allait être proclamée que le 29 octobre 1923) et un État occidental.

⁵ Nombre d'étudiants multiplié par 3, aujourd'hui 7,2 millions, et un nombre d'universités multiplié par 2,5 : passant de 76 à 183 en moins de 20 ans.

⁶ Entre 2009 et 2014, la Turquie a ouvert des ambassades dans 27 pays africains.

par M. İnan Kiraç, ancien élève et homme d'affaires. Elle finance 18 enseignants, compensant le désengagement de la France, lequel représente toutefois 50 % du budget de coopération culturelle, consacré essentiellement aux enseignants. Elle constate néanmoins une baisse des dons en raison de la crise économique, mais également des détachements d'enseignants français, notamment agrégés, la baisse globale de l'attractivité des métiers d'enseignants impactant le volume des détachements potentiels.

Le **statut juridique** du lycée est également fragile. Sa spécificité est tolérée. Sa reconnaissance juridique supposerait un accord culturel contenant une clause de réciprocité que la France ne souhaite pas conclure redoutant l'enseignement religieux qu'il pourrait contenir.



La délégation avec Hervé Magro, Ambassadeur de France en Turquie, et les responsables du lycée Galatasaray

Face à cette situation délicate, et compte tenu du rôle majeur joué par cet établissement dans la formation des élites turques, un **soutien financier des entreprises françaises**, de plus en plus attirées par une implantation en Turquie, permettrait de renforcer les moyens du lycée tout en contribuant à renforcer leur image.

C – L'université de Galatasaray, un second atout à développer

La délégation a eu un entretien avec le Recteur de l'Université de Galatasaray, **M. Ertuğrul Karsak**, fondée en 1992. Il s'agit de l'unique université francophone et également de la seule université établie par un traité international signé par les présidents Turgut Özal et François Mitterrand.

Elle occupe le site du Lycée impérial ottoman fondé en 1877. Elle comptait 4 217 étudiants en 2021 et 288 enseignants, répartis dans 5 facultés (sciences économiques et administratives, droit, lettres, communication,

ingénierie et technologie et deux instituts : sciences sociales, sciences exactes), dont 254 étudiants dans le cadre des échanges Erasmus+, dont 195 Français. Une centaine d'étudiants turcs de l'Université se rendent quant à eux chaque année dans des pays européens dans le cadre de ce programme d'échange. Elle bénéficie d'un consortium d'appuis de 30 établissements français coordonné par Paris 1 Panthéon – Sorbonne. Elle est membre de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Le **processus de recrutement est ultra-sélectif** et les étudiants sont classés parmi les 500 premiers élèves au concours auquel 2,5 millions d'élèves se présentent. Les étudiants admis doivent suivre une année préparatoire (*Hazırlık*) consacrée à l'apprentissage de la langue et de la culture française. Les étudiants déjà francophones sont dispensés de cette première année.



La délégation sénatoriale et M. Ertuğrul Karsak, recteur de l'Université de Galatasaray

III.- La Turquie à la veille d'une élection présidentielle incertaine

A – Une confrontation qui s'annonce dure

L'élection présidentielle turque coïncidera avec le centenaire de la République turque, fondée le 29 octobre 1923. La candidature du président Erdogan à un 3^{ème} mandat présidentiel est certaine malgré la révision de la Constitution limitant depuis 2017 le nombre de mandats consécutifs à deux, le président Erdogan ayant été élu en 2014 puis 2018. Le débat juridique⁷ sur l'application au président sortant de cette disposition n'est cependant pas utilisé par l'opposition. Celle-ci, divisée entre six partis, n'a pas encore choisi son candidat. Ce choix tactique permet de retarder une confrontation qui s'annonce dure. Il n'est

⁷ « Erdogan peut-il se représenter ? », par Neslihan Çetin, le 18 janvier 2022
<https://laviedesidees.fr/Erdoğan-peut-il-se-représenter.html>

pas sans risque si l'élection présidentielle est anticipée.

La défaite de l'AKP aux élections municipales de 2019 (pertes d'Ankara et d'Istanbul, à l'origine de l'ascension politique du président Erdogan), les scissions internes et l'éloignement de l'électorat kurde pro-Erdogan suite à son alliance avec le MHP ultra-nationaliste, ont fragilisé un président qui a tenté une synthèse de l'héritage kémaliste et du renouveau islamo-conservateur avec un discours nationaliste appelant au renouveau de la grandeur ottomane.

La création de nouveaux partis, dont l'İYİ, dont la leader, **Mme Meral Akşener**, ancienne ministre de l'Intérieur (1996-97), est populaire, l'importance du vote kurde (entre 10 % et 15 % du total) et les 6 à 7 millions de jeunes électeurs, contribuent à l'incertitude électorale, laquelle est accentuée par la crise économique.

B – Une crise économique qui fragilise le président sortant

Malgré la forte reprise de l'après-COVID, l'économie turque est en récession, avec un fort chômage et une inflation estimée à 70 %⁸ (voire 140 % pour les prix à la production). Le gouvernement a augmenté de 50 % le salaire minimal, entraînant une baisse de la compétitivité et des exportations : la Turquie devrait connaître en 2022 un important déficit commercial. La livre turque a baissé fortement face au dollar (-44 % en 2021). Cependant, le président Erdogan, qui décide de la politique monétaire, refuse toujours de relever les taux d'intérêt pour endiguer la hausse des prix. La Turquie laisse son économie surchauffer pour éviter une crise économique majeure.

Les classes moyennes, socle électoral du président Erdogan, souffrent d'une importante perte de pouvoir d'achat. Le resserrement des taux de la Banque centrale et une politique monétaire souple pour soutenir la consommation par l'endettement tentent d'en contenir les effets. **La guerre en Ukraine accentue les difficultés de l'économie turque**, débouché de ses céréales, fournisseur de son énergie et pourvoyeuse de tourisme (4^{ème} contingent).

Les **échanges économiques** entre la France et ce marché de 85 millions de consommateurs sont importants (6,3 milliards de \$ d'exportations et 7,8 milliards d'importations, soit un déficit de 1,5 milliard en 2020). La main

d'œuvre est qualifiée et peu onéreuse, malgré une hausse récente des salaires. Dans leur politique globale de relocalisation de leurs implantations asiatiques, les entreprises françaises considèrent avec intérêt la Turquie, alternative au débouché russe des routes de la soie. Des pipelines pourraient également acheminer du gaz du Caucase en Méditerranée. Ce faisant, l'intégration de l'économie turque dans les chaînes de valeur européennes s'en trouverait accentuée.

Le partenariat économique de l'Agence française de développement (AFD), présenté à la délégation par **M. Tanguy Denieul**, est en hausse en raison notamment de la signature par la Turquie, en octobre 2021, de l'Accord de Paris de 2015. Elle finance 3 ou 4 projets d'un montant global de 200 à 300 millions d'euros dans le domaine des infrastructures (transports, eau, assainissement, déchets), de la transition énergétique, de la valorisation durable du capital naturel, et appuie les régions turques accueillant des réfugiés en finançant l'amélioration des infrastructures d'eau et d'assainissement et en construisant un hôpital public à Dörtyol.

Le **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)** constituera enfin un sujet de négociation dans les mois à venir dans le cadre de la modernisation de l'union douanière.

C – La nature du régime politique en jeu

Après la tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016, la Constitution de 1982, qui mit fin à une période de régime militaire, a été révisée 20 fois. L'élection du président au suffrage universel, introduite en 2007, constitue l'élément principal de l'évolution vers un régime semi-présidentiel. La révision de 2017, opérée pendant le régime de l'état d'urgence, établit un régime présidentiel, supprimant le Premier ministre. La commission de Venise avait exprimé des réserves⁹ sur cette présidentialisation des institutions turques.

L'opposition annonce vouloir restaurer un régime parlementaire. M. Kaboğlu, député du CHP mais également professeur de droit constitutionnel, a rappelé que la Constitution turque de 1961 avait créé une seconde chambre, abolie par le coup d'État militaire de septembre 1980. Cela suppose que l'opposition s'accorde sur un candidat prêt à adopter une pratique parlementariste des institutions actuelles.

⁸ Des économistes turcs indépendants du Groupe de recherche sur l'inflation (Enag) estiment que l'inflation atteint en réalité 160,76 % sur un an.

⁹ « La révision proposée de la Constitution turque introduirait un régime présidentiel dépourvu des freins et contre-poids nécessaires à la prévention d'une dérive autoritaire » Commission européenne pour la démocratie par le droit, avis n° 875/2017 du 13 mars 2017.

D – La situation du droit des femmes

Le retrait de la Turquie de la convention d'Istanbul contre les violences envers les femmes, ratifiée pourtant en 2011, au prétexte de la normalisation de l'homosexualité, vient à rebours d'une évolution contrastée. La Turquie, qui a aboli la polygamie en 1926, fut en effet l'un des premiers États en Europe à autoriser le droit de vote des femmes en 1934. Certains estiment cependant que cet affranchissement a été partiel, voire illusoire : les femmes étaient « *émancipées mais pas libres* », autorisées à poursuivre un modèle à l'européenne sans pourtant pouvoir remettre en cause les codes patriarcaux dominant la société et les cadres familiaux.

Alors que l'AKP tenait, à ses débuts, un discours de défense des droits des femmes, et en particulier des femmes voilées, le voile ne devant plus être un obstacle à l'accession des femmes à la fonction publique et aux études

universitaires, le discours a ensuite changé. Le gouvernement considère désormais que toutes les femmes, voilées ou non, doivent se consacrer prioritairement aux tâches domestiques et s'occuper des enfants.

La dénonciation de la convention, qui a fait l'objet de questions d'actualité tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat français, a été évoquée par la délégation auprès des interlocuteurs turcs qui estiment que la législation turque sur les violences envers les femmes est suffisante et même en cours de renforcement. Elle n'est cependant pas appliquée, de nombreux commissariats refusant d'enregistrer les plaintes. L'augmentation des féminicides a conduit la société civile turque à se mobiliser. Cependant, un procès sera intenté en octobre contre l'ONG Kadin Cinayetlerini Durduracagiz (« *Nous arrêterons les féminicides* »), au prétexte « *d'atteinte à la famille* ».

Composition de la délégation



M. Jean-Claude REQUIER

Président du groupe d'amitié
Sénateur du Lot

(Rassemblement Démocratique et Social Européen)



Mme Nicole DURANTON

Vice-présidente du groupe d'amitié
Sénateur de l'Eure

(Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants)



M. Jean-Baptiste BLANC

Membre du groupe d'amitié
Sénateur du Vaucluse

(Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_624.html